

Conseil du 19 octobre 2017

Etaient présents : Michel RAFFRAY, Loïc REVEL, Catherine HEREL, Roland ARNOLD, Claudine MICLO, Maxime LEBORGNE, Jean-Claude HESRY, Danièle LAMPRIERE, Nicole VILLER, Pierrick LORY, Isabelle JOUFFE, Sylvie ROBIN, Vincent CHESNAIS, Emmanuel CADE, Isabelle GUILBAUD, Vincent PERROQUIN et David GUILLEMER, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusées: Magalie TEILLET (ayant donné pouvoir à Isabelle JOUFFE), Stéphanie CAUDRON
Secrétaire de séance : Vincent CHESNAIS

Aménagement mairie/médiathèque : le Conseil Municipal décide de retenir les offres suivantes pour l'aménagement de l'ancien presbytère en mairie/médiathèque :

- Pour la mission de contrôle technique : le cabinet Bureau VERITAS de Saint-Brieuc pour un montant de 5 051,00 € H.T. (6 061,20 € TTC).

- Pour la mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (SPS) : le cabinet Eric LEBEDEL de Plérin pour un montant de 2 030,00 € H.T. (2 436,00 € TTC)

- Pour l'étude de sol : le cabinet ECR Environnement de La Chapelle-des-Fougeretz pour un montant de 1 940,00 € H.T. (2 328,00 € TTC).

- Pour le repérage amiante avant travaux : le cabinet EXIM de Plancoët pour un montant de 2 165,00 € H.T. (2 598,00 € TTC).

Planning prévisionnel : lancement de la consultation pour les travaux 2^{ème} semaine de novembre. Ouverture des plis 2^{ème} semaine de décembre. Début des travaux mars 2018.

Aménagement d'une cloison amovible dans le hall de l'école Magellan : Monsieur le Maire rappelle le projet d'installation d'une cloison amovible dans le hall de l'école pour pouvoir séparer l'espace activités de motricité et l'espace de passage (couloir). Ces travaux seront réalisés en régie par le service technique.

Après étude des devis reçus, le Conseil Municipal accepte l'offre faite par POINT P de Plancoët pour l'acquisition d'une cloison pour un montant de 1 799,22 € H.T. (2 159,06 € TTC).

Chauffage de la salle 100 : par délibération du 21 septembre 2017 le Conseil Municipal avait décidé d'acquérir de nouveaux appareils de chauffage pour la salle 100. Après étude des devis présentés, le Conseil Municipal accepte l'offre faite par CALVEZ de Dinan pour l'acquisition de 2 chauffages aérothermes pour un montant de 1 357,41 € H.T. (1 628,89 € TTC).

Remplacement de la porte de secours de la salle 200 : le Conseil Municipal accepte l'offre faite par VERRE SOLUTIONS SGGG Grand Ouest de Dinan pour un montant de 3 669,00 € H.T. (4 402,80 € TTC).

Lotissement Chateaubriand : le Conseil Municipal approuve la décision d'installer une prise de courant pour les illuminations de Noël.

Tarifs de la redevance assainissement collectif année 2018: après avoir pris connaissance des tarifs d'assainissement appliqués par la SAUR pour l'année 2018, après avis pris auprès de Dinan Agglomération qui prend la compétence « assainissement collectif » à partir du 1er janvier 2018, le Conseil Municipal décide de maintenir les tarifs de la redevance assainissement pour l'année 2018, soit :

- Part fixe : 63,67 € H.T.

- Part proportionnelle : 0,305 € H.T./m³

•

Demande d'emplacement pour vente ambulante : Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Mme Gwénaëlle RETOURNE de Plévenon, représentant la SASU Mlle La Toquée, souhaitant proposer son activité de vente ambulante de burgers sur la commune. Le Conseil Municipal autorise Mme RETOURNE à s'installer sur le parking situé entre l'école et la mairie tous les vendredis soirs (à partir de 18 heures), à compter du 20 octobre 2017 et fixe le droit de place correspondant à 20 euros mensuels.

Questions diverses :

· **PLUi :** présentation du « Pré-PADD » (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) préparé par le Comité de pilotage de Dinan Agglomération.

· **Conseil d'école Magellan:** Ont notamment été évoqués la question des horaires pour l'année prochaine et le devenir du personnel communal exerçant pour les taps. Un comité de pilotage va être mise en place.

· **Restaurant scolaire école Ste Jeanne d'Arc :** L'ACCF louait parfois le foyer paroissial pour des soirées privées. Or, elle a pris la décision de ne plus le faire afin de ne pas dégrader le nouveau mobilier de restauration acheté par la commune. Elle demande la possibilité de continuer à louer ce lieu ponctuellement pour certaines associations (réunions, pots de fin d'année,...). Accord des élus.

· **Bâtiment pour le service technique :**

Présentation du planning prévisionnel : ouverture des offres le 25 octobre. Démarrage des travaux la 2ème semaine de novembre. Livraison prévue la 3ème semaine de juin 2018.